

LE GRAND FIGEAC

Hiver 2019

www.grand-figeac.fr

CENTRE AQUATIQUE

TOUS À « LA LOCÔ » !

HABITAT
**Programme Local
de l'Habitat du Grand-Figeac**

SANTÉ
Centre de Santé Multisites
Faciliter l'accès aux soins

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI



en Une : Premiers baigneurs au Centre Aquatique du Grand-Figeac "La LocÔ"

Une publication éditée par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : janvier 2019

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
sur papier recyclé.



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35-35 bis allées Victor Hugo
BP 118 - 46103 Figeac cedex
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



photo : Rémi Lagoin

Des « Rendez-Vous », pour mieux nous connaître

En ces premiers jours de l'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2019. Que cette année nous donne les moyens de grandir ensemble, les Conseillers Communautaires, les Services et moi-même y œuvrerons pour vous quotidiennement !

92 Communes, près d'un millier de Conseillers Municipaux, plus de 45 000 habitants... pour certains, nos mensurations paraissent importantes, notre territoire vaste. Mais vu de plus loin, nous sommes bien plus proches les uns des autres qu'il n'y paraît.

Depuis le mois de décembre, j'ai pris Rendez-Vous dans les Communes, avec vous et vos élus.

92 Rendez-Vous Communaux du Grand-Figeac et un format unique, pour prendre le temps de vous présenter notre Communauté de Communes et pour vous écouter, au plus près. Une fois par semaine, je rencontre ainsi les Maires et Conseillers Municipaux de 4 Communes, accompagné des Vice-Présidents de secteur et l'administration. C'est un temps privilégié pour prendre la mesure des projets et expliquer en détail comment fonctionne le Grand-Figeac, ses missions, ses compétences. En fin de journée, une réunion publique est ouverte aux habitants et aux associations afin de poursuivre les présentations avec chacun d'entre vous.

Cette proximité, cette sincérité dans l'échange est ma vision de la démocratie. Je vous invite à y participer activement dans vos Communes, jusqu'en juin prochain.

Venez nombreux nous rencontrer et construire ensemble le Grand-Figeac.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

Retrouvez le calendrier des Rendez-Vous Communaux du Grand-Figeac sur www.grand-figeac.fr

SOMMAIRE

HIVER 2019

SANTÉ / 4

Centre de Santé Multisites du Grand-Figeac / 4

SPORTS – LOISIRS / 12

Centre aquatique / 12

DIRECTION GÉNÉRALE DU GRAND-FIGEAC / 4

Cindy Schultz rejoint l'équipe de direction / 4

CULTURE-PATRIMOINE / 14

Fonds de soutien au patrimoine vernaculaire / 14
Écoles de musique / 14

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE / 6

Trions mieux pour recycler plus / 6
Textiles et chaussures usagés / 6

CULTURE-LOISIRS / 15

Saison de spectacles 2018/2019 / 15
Les compagnies de spectacle du Lot
font le show à l'Astrolabe ! / 15

ÉCONOMIE – EMPLOI / 9

Parc d'Activités Quercypôle / 9
Maison de la Formation / 9

PETITE ENFANCE - JEUNESSE / 16

Conférence « Petite enfance et neurosciences » / 16
Les jeunes du Grand-Figeac en « Rêve Party » ! / 16
Réduction des déchets / 16

HABITAT / 10

Programme Local de l'Habitat
du Grand-Figeac / 10
Habiter le Grand-Figeac / 11

TRIBUNE LIBRE / 17

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES / 18

CENTRE DE SANTÉ MULTISITES DU GRAND-FIGEAC

Faciliter l'accès aux soins

Réunion d'équipe au Centre de Santé (de gauche à droite) : Maryse Labat (secrétaire), Laetitia Mage (secrétaire), Dr Sturchler, Dr Guillemont, Alexandre Albert-Aguilar (coordinateur du Contrat Local de Santé), Dr Heimburger, Dr Blanc-Sahnoun et Dr Pouplard.

Premier Centre de Santé médical multisites porté par une Communauté de Communes en Occitanie, le service a été créé par le Grand-Figeac pour répondre à une problématique préoccupante d'accès aux soins sur les secteurs Nord et Nord-Est du territoire. En effet, entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2017, 5 médecins généralistes libéraux ont arrêté leur activité sur ces secteurs, pour une installation seulement.

Le Centre de Santé a ouvert son premier site à **Leyme**, le 6 novembre 2017, avec le **Dr Sturchler** qui assure la coordination de l'équipe et consulte 4 jours par semaine. Le 25 janvier 2018, un 2^e site a ouvert à **Aynac** avec le **Dr Guillemont** et, le lendemain, un 3^e site à **Latronquière** avec le **Dr Pouplard**. Chacun d'eux consultent 2 jours par semaine.

« Fraîchement retraité après 35 ans d'activité libérale, venant d'une autre région, j'ai trouvé avec le Centre de Santé du Grand-Figeac l'opportunité de continuer à exercer mon métier avec toujours autant de plaisir, d'apporter ma contribution à la lutte contre la désertification médicale et ceci dans des conditions quasi idéales, dans une région magnifique, accueillante et très riche humainement. Que du bonheur ! »

Dr Guillemont

Généraliste depuis 41 ans, j'ai travaillé comme médecin libéral avant d'être salariée au Grand-Figeac. Depuis un an, j'ai pu apprécier le travail en équipe avec le soutien précieux d'un secrétariat performant. Libérée de pas mal de contraintes administratives, je peux davantage me consacrer aux patients tout en gardant ma liberté d'action de médecin de campagne. En outre, le travail en équipe permet d'assurer la continuité des soins.

Dr Pouplard



Pour prendre rendez-vous, un seul numéro

05 65 50 22 77

joignable en semaine de 8h à 19h
et le samedi matin de 8h à 12h

Plannings février-mars 2019 (**)

Les plages horaires de consultations sont inchangées en semaine : 9h à 12h30 et de 14h à 19h
Depuis début janvier, un nouveau créneau : le samedi de 9h à 12h

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lacapelle		Dr Heimburger		Dr Heimburger	Dr Heimburger	H / G / S / P / BS
Leyme	Dr Sturchler	Dr Sturchler	Dr Sturchler		Dr Sturchler	
Aynac		Dr Guillemont	Dr Heimburger	Dr Guillemont		
Latronquière	Dr Pouplard		Dr Pouplard	Dr Blanc-Sahnoun	Dr Blanc-Sahnoun	

(**) planning susceptible d'être modifié

Le 3 décembre dernier, **le Dr Blanc-Sahnoun a rejoint l'équipe** du Centre de Santé et consulte 2 jours par semaine sur **Latronquière**.

« J'ai commencé mes études à Paris, puis fait mon internat de médecine générale à Tours et Châteauroux. C'est la rencontre avec mon compagnon qui m'a amenée dans la région. Depuis 3 ans, je fais des remplacements en milieu rural. Je viens de m'installer au Centre de Santé du Grand-Figeac, attirée par cette opportunité qui me permettra à la fois d'exercer mon métier en équipe, en milieu rural, et d'avoir du temps pour ma vie privée. »

« J'aime la médecine générale justement parce qu'elle est générale : on peut aussi bien examiner un nourrisson, faire des points de suture, de la gynécologie, accompagner des personnes âgées, prendre le temps d'écouter une histoire difficile ou aller à domicile chez ceux qui ne peuvent vraiment pas se déplacer. Je viens en renfort à Latronquière pour aider le Dr Pouplard. Nous sommes chacune à mi-temps pour qu'il y ait des médecins presque tous les jours. Il y a les samedis matins une permanence à Lacapelle-Marival. Et en cas d'urgence le soir ou le week-end, il y a un médecin de permanence au numéro de garde 3966. »

Dr Blanc-Sahnoun

Depuis l'ouverture fin 2017, plus de 1 800 patients différents ont consulté au Centre de Santé et près de 1 000 l'ont choisi comme médecin traitant (*). **6 400 actes ont été réalisés**, les médecins salariés participent également à la permanence des soins ambulatoires avec les médecins libéraux du secteur.

Depuis le 2 janvier, le Centre de Santé a ouvert un **4^e site à Lacapelle-Marival**, dans les locaux de la Maison de Santé, **avec le Dr Heimburger**, en complément du Dr Martin-Miranda installé en libéral à Lacapelle depuis décembre 2016.

« Ayant exercé la médecine générale pendant 30 ans en banlieue parisienne, j'ai éprouvé le besoin de changer de vie professionnelle et de vie tout court. Je connaissais bien le Lot (souvenirs d'enfance) et mon épouse et moi avons toujours rêvé de nous y installer le moment venu. Ayant découvert le Centre de Santé du Grand-Figeac, j'ai tout de suite compris que cela correspondait à mes aspirations: le salariat pour oublier la « paperasse » du libéral et me recentrer sur mon cœur de métier, des horaires bien plus compatibles avec une vie normale et équilibrée, la rupture avec le stress permanent de la vie en banlieue parisienne et tout cela dans un environnement magnifique et serein.

Si l'on ajoute à tout cela un magnifique projet de santé en développement au service de la population du territoire dans lequel je compte m'investir, l'accueil reçu de la part du Grand-Figeac, du coordinateur du Contrat Local de Santé et de mes futurs collègues...je n'ai pas hésité une seconde. »

Dr Heimburger

L'équipe comporte désormais 2 médecins à temps plein et 3 médecins à mi-temps. Le secrétariat est assuré par Maryse Labat et Laetitia Mage, qui a succédé Catherine Lebrun depuis début octobre. Une 3^e secrétaire est en cours de recrutement suite à l'arrivée des nouveaux médecins.

Après une fermeture d'un mois, le Centre de Santé rouvrira à Aynac le 29 janvier à côté de la Mairie, dans les locaux de l'ancien bureau de Poste refaits à neuf.

(* Vous pouvez choisir le Centre de Santé comme médecin traitant. Quel que soit le site, le médecin (même si ce n'est pas votre médecin habituel) accèdera à vos données médicales.

Pour en savoir plus : www.cls-grand-figeac.fr/centre-de-sante

Vous avez des suggestions, des questions ? Contactez le Centre de Santé : contact_centredesante@grand-figeac.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DU GRAND-FIGEAC

Cindy Schultz rejoint l'équipe de direction

À la Région Languedoc-Roussillon puis Occitanie depuis 2005 en tant que Directrice Adjointe de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Cindy Schultz a rejoint l'équipe du Grand-Figeac en septembre 2018 en tant que Directrice Générale Adjointe des Services (DGAS) aux côtés de Jérôme François, Directeur Général des Services (DGS). Elle assure le pilotage stratégique des différentes politiques du Grand-Figeac, met en œuvre la communication de la Collectivité et anime la transversalité entre les différentes Directions.

Ingénieur Agronome, elle est spécialisée dans les politiques publiques de développement économique et de développement rural ainsi que dans l'ingénierie de projet. Après plusieurs postes dans le privé, elle intègre la fonction publique territoriale en 2005 par choix du service public et engagement pour les territoires ruraux. Originaire de Montpellier, elle aime et connaît le Grand-Figeac depuis plus de 10 ans pour venir régulièrement dans le Ségala.

La Direction Générale du Grand-Figeac est désormais composée de 3 personnes : Jérôme François (DGS), Léa Fernandez (DGAS) et Cindy Schultz (DGAS). **Cette équipe assure le pilotage des 5 pôles et 220 agents publics permanents répartis sur tout le territoire de la Communauté de Communes.**



Jérôme François, Directeur Général des Services, entouré de ses deux adjoints : Cindy Schultz (à gauche) et Léa Fernandez.

TRIONS MIEUX POUR RECYCLER PLUS

" Quand nous parlons environnement, nous sommes tous d'accord. Il faut préserver la qualité de notre cadre de vie et plus largement protéger notre planète. Pour répondre à cet objectif, nous faisons tous des efforts quotidiens dans la gestion de nos déchets. Il est nécessaire de poursuivre ces efforts : recyclons au maximum le verre, les vêtements, les emballages, le papier et les cartons... en utilisant au mieux les containers mis à notre disposition sur nos Communes. **Il faut diminuer la quantité de déchets dans les bacs marrons** car ces déchets sont enfouis en décharge à Montech et **cela coûtera de plus en plus cher** dans les années à venir. On doit donc privilégier le compostage. C'est très facile pour tous ceux qui possèdent un jardin même s'il est petit. Ce sont les efforts de tous qui permettront une maîtrise des coûts. Nous comptons sur vous ! "

Pascal LEWICKI

Conseiller communautaire délégué au ramassage et traitement des déchets

Pour nous débarrasser de nos déchets, nous disposons de plusieurs types d'équipements : les bacs verts et marrons, les récup'verre et la déchetterie. Cela suppose un tri préalable effectué par chacun d'entre nous à la maison, en fonction de la nature des déchets. L'objectif final est de pouvoir en recycler un maximum.

Les résultats, à l'échelle du département, sont parmi les meilleurs au niveau national et démontrent qu'une large majorité de Lotois a compris et respecte convenablement les règles de tri. **Les chiffres du Grand-Figeac se situent en-deçà de la moyenne départementale : « bon élève mais peut mieux faire ! ».**

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLÉS – PERFORMANCES ANNÉE 2017 –

SYDED (territoire) : environ 68 kg/habitant
Grand-Figeac : environ 55 kg/ habitant
 Région Occitanie : environ 42 kg/ habitant

Néanmoins, des erreurs sont encore constatées dans certains bacs de collecte des déchets recyclables. Des déchets jetés à tort (seringues, verre, produits chimiques, litières d'animaux, restes de repas, viscères...) qui sont source de danger et de désagrément pour les agents de collecte et de tri.

Trois raisons essentielles doivent nous inciter à améliorer la qualité du tri des déchets recyclables :

- ▶ **sécuriser les conditions de travail** des agents
- ▶ **recycler plus de déchets**
- ▶ **réduire les coûts** au niveau du traitement du refus (erreurs de tri)

Bacs verts : des consignes de tri simplifiées

Les divers pots (yaourt, crème fraîche...) et barquettes en plastique, ainsi que le polystyrène peuvent être triés. Vous pouvez donc jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) **et tous les papiers** (prospectus, enveloppes...).

Récup'verre : uniquement les emballages !

En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre (sans bouchon ni couvercle), tous les autres objets en verre (vitres, vaisselle et plats pour le four...) ne sont pas acceptés car ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.

Beaucoup de verre est encore jeté dans les bacs marrons. Conséquence, faute de recyclage il sera enfoui dans un centre de stockage où il restera plus de 4 000 ans avant de se dégrader !

Pensez aussi à la déchetterie, pour les déchets volumineux ou toxiques, et au compostage (individuel ou collectif) **pour les déchets de cuisine et petits déchets de jardin.** Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro.

CONCRÈTEMENT, QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES TRIÉES ?

Exemples de produits recyclés obtenus grâce au tri annuel effectué par 1 habitant du territoire du SYDED (moyenne) :



19 498 TONNES DE DÉCHETS RECYCLÉS DANS LE LOT EN 2017

Des bénéfices environnementaux et des économies d'énergies non négligeables



≈ 32 911 tonnes de matières premières économisées
 ▶ pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais



≈ 173 millions de litres d'eau économisés
 ▶ consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ 9 269 tonnes de CO₂ évitées
 ▶ émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalent à une ville comme Gourdon



≈ 139 000 MWh économisés
 ▶ consommation annuelle d'une ville comme Figeac et Saint-Céré réunies

Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes d'Eco Emballages

Retrouvez le « Mémo du tri » ainsi que les jours, horaires et localisation des déchetteries du territoire sur le site www.grand-figeac.fr



TEXTILES ET CHAUSSURES USAGÉS

donnez-les au lieu de les jeter !

En 2017, 214 tonnes de Textiles, Linge de maison et Chaussures ont été collectées sur le territoire du Grand-Figeac, soit environ 5 kg/habitant. Un excellent chiffre quand on sait que la moyenne annuelle lotoise est d'environ 4 kg/habitant et de 3,4 kg/habitant au niveau national.

Ces vêtements, linges et chaussures rapportés sont **autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles et autant de Textiles, Linge de maison et Chaussures valorisés**. Alors, **gardons le bon réflexe en les déposant dans les bornes prévues à cet effet ou auprès des associations caritatives locales**.

Certains pensent encore bien faire en choisissant les bacs verts pour les jeter. Sauf qu'une fois mélangés aux déchets ils ne sont plus récupérables. C'est bien dommage, puisque les tissus de toutes sortes, usés, déchirés, tâchés ou en bon état, peuvent encore servir. On peut les raccommoder ou les relooker, les proposer à des proches ou les vendre sur des sites internet ou vide-greniers, et, bien sûr, tout simplement les donner...

Donner : c'est FACILE !

Que peut-on déposer ?

Actuels, démodés, déchirés et même tachés, **tous les textiles sont acceptés (*) en sacs bien fermés** ▶▶▶

(*) À l'exception des articles imbibés de produits chimiques (exemple : peinture)

Où les apporter ?

55 bornes à textiles sont à votre disposition un peu partout sur le territoire, en plus de celles installées dans les 29 déchetteries gérées par le SYDED du Lot. **Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, consultez : www.lafibredutri.fr**.



CHAUSSURES

Baskets, bottes, sandales...



MAROQUINERIE

Ceintures, sacs à main...



LINGE DE MAISON

Serviettes, torchons, rideaux, draps, plaids, coussins...



VÊTEMENTS

Tous vêtements et sous-vêtements

Donner : c'est UTILE !

Moins de déchets !

Malgré le bon taux de collecte de textile enregistré sur notre territoire, nous pouvons encore agir afin de faire **diminuer le poids des textiles jetés dans les poubelles et leur donner une seconde vie**.

Des produits valorisés et des ressources économisées !

Quand ils sont récupérés, vos articles connaissent une nouvelle vie. En fonction de leur état, **les textiles sont triés et orientés vers la réutilisation** (don et revente en boutiques solidaires) **ou le recyclage** (transformation en isolant thermique, nouveaux textiles, revêtements de sols ou chiffons d'essuyage pour l'industrie). Le réemploi des matières préserve les ressources naturelles et réduit la consommation d'eau et d'énergie.

Des emplois solidaires !

La plupart des bornes à textiles sont mises en place par l'association d'insertion **le Relais**. Leur collecte, le tri et la transformation des produits créent des emplois accessibles en priorité aux personnes en difficulté sociale et professionnelle. Retrouvez ces informations sur www.grand-figeac.fr (rubrique Environnement)

un exemple concret !

RECYCLERIE DE FIGEAC

UN COTON RECYCLÉ PERFORMANT, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE COMME ISOLANT !



L'association Regain a choisi d'isoler l'intégralité des bâtiments de la nouvelle Recyclerie, située à Ceint d'Eau, avec un matériau sain et durable, aux propriétés thermiques et acoustiques exceptionnelles, fabriqué à partir de vêtements de seconde main (majoritairement des jeans) issus de la chaîne du Relais.

Pour en savoir plus : www.lerelais.org

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

le Grand-Figeac (service collecte)
05 65 34 50 74 / service.collecte@grand-figeac.fr

ou le SYDED
05 65 21 54 30 / www.syded-lot.fr

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

PARC D'ACTIVITÉS QUERCYPÔLE

60 ha entre Cambes et Lissac-et-Mouret

Le Grand-Figeac compte aujourd'hui 20 parcs d'activités économiques qui assurent une part importante de la dynamique d'emplois du territoire. Parmi ceux-ci, le parc d'activités Quercypôle inauguré à l'automne 2005.

Sa superficie globale est de 60 hectares répartis en 3 tranches :

- **Quercypôle 1 - Cambes** : les premières entreprises s'installent dès 2005.
- **Quercypôle 2 - Cambes** : à partir de 2011, le Grand-Figeac aménage 2 parcelles pour répondre aux besoins d'installation d'entreprises. Aujourd'hui, des travaux sont en cours pour aménager une dernière phase afin d'accueillir au minimum 3 nouveaux porteurs de projets.
- **Quercypôle 3 - Lissac-et-Mouret** : 30 ha à aménager. Les acquisitions foncières sont faites et les études préalables à l'aménagement sont en cours.

Actuellement, Quercypôle accueille 15 entreprises pour un total de 184 emplois. Le parc d'activités est **labellisé OZE (Occitanie Zones Economiques) et classé en zone AFR (Aides à Finalité Régionale)**, ce qui garantit aux entreprises les meilleures conditions d'implantation (avantages fiscaux).

Quercypôle accueille la pépinière Calfatech et l'hôtel d'entreprises, dont le Grand-Figeac assure l'animation.

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE

Interview de Stéphane Andrieu, gérant de la société DIGILOT

Ingénieur électronique de l'école ENSEEIHT de Toulouse, après 5 années passées en prestation dans des industries en région parisienne et 18 années au bureau d'études de l'entreprise RATIER FIGEAC, Stéphane Andrieu a créé en 2013 la société DIGILOT. Spécialisée en automatismes et en électronique, elle travaille pour des industries de l'aéronautique, de la mécanique, de l'agroalimentaire et de la cosmétique.

Après avoir créé votre entreprise en janvier 2013, vous vous installez à Calfatech en février 2015. Qu'est-ce qui vous a poussé à solliciter un hébergement à la pépinière d'entreprises ?

Après mes deux premières années d'activités pendant lesquelles je travaillais depuis mon domicile, j'étais à la recherche de locaux fonctionnels adaptés au développement de mon activité.

Lors d'un événementiel économique à Figeac, j'ai rencontré le service économie du Grand-Figeac qui m'a fait part de la possibilité d'intégrer la pépinière d'entreprises. J'ai présenté un dossier de demande d'hébergement au Grand-Figeac et intégré la pépinière d'entreprises Calfatech début 2015. Je suis désormais locataire de l'hôtel d'entreprises du Grand-Figeac sur le parc d'activités Quercypôle, ce qui constitue une 2^e étape immobilière dans l'évolution de mon entreprise.



Vos hébergements à la pépinière puis à l'hôtel d'entreprises sont deux étapes vers un développement d'activité que vous entrevoyez comment aujourd'hui ?

Mon activité en constant développement me permet de planifier, pour le courant de l'année 2019, la réalisation d'un projet immobilier adapté à toutes les actions que je développe aujourd'hui, c'est-à-dire la réalisation d'études en automatismes et en électronique ainsi que la mise aux normes et la conception de machines pour l'industrie. Pour réaliser ce projet, je prépare activement ma sortie de l'hôtel d'entreprises, en lien avec le service économie du Grand-Figeac, en prospectant les opportunités foncières et immobilières du secteur.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet immobilier ?

L'espace tertiaire, que j'occupe actuellement à l'hôtel d'entreprises, est devenu trop exigu pour me permettre de gérer mes activités de façon optimale.

Dans ce cadre, j'ai en projet de déménager mon entreprise dans un local d'environ 200 m² avec un espace « bureaux » ainsi qu'une zone de travail.

Je souhaite m'installer dans ces nouveaux locaux à l'automne 2019.



MAISON DE LA FORMATION

Des services pour tous

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Maison de la Formation, située avenue Bernard Fontanges à Figeac, est **intégré au Pôle Développement du Grand-Figeac**. Parmi ses activités, elle propose :

- **la location de salles** (bureaux, salles de réunion et de conférence) pour les organismes de formation, entreprises, associations et institutionnels.
- **la location de studios** (20 meublés de 20 m²) réservés aux personnes en formation et exceptionnellement aux saisonniers ou intérimaires en période estivale.
- **la Cyber-base** : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi), elle propose des **cours d'informatique** et différents **services en accès libre**.

Renseignements : 05 65 34 44 56
chantal.delclaux@maison-formation.com

Renseignements et inscriptions
au 05 65 34 81 86

Pour en savoir plus : www.grand-figeac.fr

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU GRAND-FIGEAC

Depuis plus de 15 ans, l'habitat est une des priorités du Grand-Figeac.

Versement d'aides à la pierre, en complément des financeurs institutionnels pour les propriétaires bailleurs ou occupants dans le cadre d'« Habiter le Grand-Figeac ». Restauration de l'habitat dégradé ou endommagé, lutte contre l'habitat insalubre, amélioration de l'accessibilité.

C'est aussi un programme d'investissement dans l'aménagement, la réhabilitation, l'entretien et la gestion de logements sociaux d'intérêt communautaire afin de favoriser la mixité sociale, développer l'offre de logements.

Au-delà de ces actions très concrètes, le Grand-Figeac s'engage dans la construction d'une politique locale de l'habitat au travers d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui permettra d'assurer pleinement son rôle de pilotage et d'animation partenariale de cette politique au niveau local.

Quel habitat pour demain ?

Durant toute l'année 2019, le Grand-Figeac va se mobiliser, en association avec ses partenaires, pour élaborer son premier PLH et répondre à court, moyen et long termes aux enjeux du territoire et aux besoins de ses habitants.

C'est donc **pour accompagner le développement de son territoire** que la Communauté de Communes lance ce programme. Celui-ci doit **favoriser les concepts d'habitat durable et répondre aux besoins de tous les habitants**. L'élaboration du PLH s'inscrit dans une **démarche de concertation** qui permettra de définir les grandes orientations et actions concrètes à mettre en place sur le territoire.



Cajarc

LE GRAND-FIGEAC

92 Communes - 45 161 habitants

Une population qui augmente depuis 2008

28 673 logements



1 logement sur 2 construit avant 1975



70% de propriétaires

Un PLH, c'est quoi ?

C'est un outil essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique locale de l'habitat pour une durée de 6 ans. Il se construit de la façon suivante :

- ▶ **un diagnostic** : état des lieux du fonctionnement du marché du logement et de la situation des hébergements de notre territoire
- ▶ **des orientations** : définition d'une stratégie de territoire à partir des enjeux et des priorités dégagées par la population, les élus et les acteurs locaux de l'habitat
- ▶ **des actions** : élaboration d'un programme ciblé répondant aux problématiques du Grand-Figeac. Il traduira les engagements de la collectivité et des partenaires en précisant les modalités de mise en œuvre des actions retenues : revitalisation des centres-bourgs, OPAH, PIG, actions énergie, mobilité des populations, construction en locatifs publics, aides à l'accession... mais aussi, prise en compte de l'ensemble de ces actions dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal du Grand-Figeac pour une approche urbaine de cette politique.

Ainsi, ce travail devra apporter des réponses à l'amélioration du parcours résidentiel des ménages, à la nécessaire intervention sur le parc existant et au développement d'une offre nouvelle de logements de qualité, en adéquation avec les attentes.

Votre avis nous intéresse... répondez à notre enquête

Les enjeux de ce PLH sont multiples sur notre territoire et la condition de réussite de cette politique de l'habitat réside dans la **mobilisation et l'implication de tous**, habitants du Grand-Figeac, Communes et partenaires. Vous habitez ou louez un logement sur le Grand-Figeac ? Vous souhaitez construire, investir ou rénover ? **Faites-nous part de vos projets en répondant à l'enquête jointe.**

HABITER LE GRAND-FIGEAC

Programme d'Intérêt Général

Le Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat « **Habiter le Grand-Figeac** », lancé en 2016 sur l'ensemble du territoire, est reconduit jusqu'au 31 décembre 2020.

Le dispositif « **Habiter le Grand-Figeac** » mobilise des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Conseil Départemental du Lot, du Grand-Figeac et de la Région Occitanie pour la réalisation de travaux :

- ▶ de traitement de logements dégradés ou insalubres
- ▶ d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile
- ▶ d'économie d'énergie.

Ce programme d'aides permet aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou à des bailleurs (pratiquant des loyers conventionnés) de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation du logement.

PERMANENCES 2019

L'équipe d'animation du Grand-Figeac et de Soliha est à votre disposition, avec des conseillers répartis par secteur sur le territoire, pour :

- ▶ vous informer gratuitement sur le dispositif d'aides
- ▶ étudier la recevabilité de vos projets
- ▶ vérifier la nature des travaux éligibles au programme et les subventions mobilisables selon la réglementation en vigueur
- ▶ vous conseiller et vous assister dans le montage des dossiers de demandes de subventions et d'achèvement de procédure.

SECTEUR 1
Amandine Lefebvre
 tél. : 05 65 11 08 08
 amandine.lefebvre@grand-figeac.fr

LACAPELLE-MARIVAL
 Bureaux du Grand-Figeac
 ZA Despeyroux
**SUR RENDEZ-VOUS
 DU LUNDI AU VENDREDI**

CAJARC
 Salle des associations

les mercredis 10h à 12h	16 JANVIER
	20 FÉVRIER
	20 MARS
	17 AVRIL
	15 MAI
	19 JUIN
	17 JUILLET
	7 AOÛT
	18 SEPTEMBRE
	16 OCTOBRE
	20 NOVEMBRE
	18 DÉCEMBRE

CAPDENAC GARE
 Local associatif - 2 rue Victor-Hugo

les mardis 10h30 à 12h	8 JANVIER
	12 FÉVRIER
	12 MARS
	9 AVRIL
	14 MAI
	11 JUIN
	9 JUILLET
	13 AOÛT
	10 SEPTEMBRE
	8 OCTOBRE
	12 NOVEMBRE
	10 DÉCEMBRE



SECTEUR 3
Simon Lagar
 ligne directe : 05 65 70 30 63
 standard : 05 65 70 30 70
 s.lagar@soliha.fr

BAGNAC SUR CÉLÉ
 Mairie - 27 av Joseph-Canteloube

les jeudis 10h15 à 12h15	31 JANVIER
	28 FÉVRIER
	28 MARS
	25 AVRIL
	23 MAI
	27 JUIN
	25 JUILLET
	29 AOÛT
	26 SEPTEMBRE
	31 OCTOBRE
	28 NOVEMBRE
	19 DÉCEMBRE : 14H15 - 16H15

SECTEUR 2
Brigitte Lasala
 ligne directe : 05 65 35 81 37
 standard : 05 65 35 48 23
 b.lasala@soliha.fr

LATRONQUIÈRE
 Maison Communautaire
 rue du Foirail

les mardis 9h30 à 12h30	8 - 22 JANVIER
	5 - 19 FÉVRIER
	5 - 19 MARS
	2 - 16 AVRIL
	7 - 21 MAI
	4 - 18 JUIN
	2 - 16 JUILLET
	6 - 20 AOÛT
	3 - 17 SEPTEMBRE
	1 - 15 OCTOBRE
	5 - 19 NOVEMBRE
	3 - 17 DÉCEMBRE

FIGEAC
 Maison de la Formation
 6 av Bernard Fontanges

les jeudis 9h30 à 12h30	3 - 10 - 17 JANVIER
	7 - 14 - 21 FÉVRIER
	7 - 14 - 21 MARS
	4 - 11 - 18 AVRIL
	2 - 9 - 16 MAI
	6 - 13 - 20 JUIN
	4 - 11 - 18 JUILLET
	1 - 8 - 22 AOÛT
	5 - 12 - 19 SEPTEMBRE
	3 - 10 - 17 OCTOBRE
	7 - 14 - 21 NOVEMBRE
	5 - 12 - 19 DÉCEMBRE

CENTRE AQUATIQUE

Tous à « La LocÔ » !

Le Centre aquatique du Grand-Figeac à Capdenac-Gare a rouvert ses portes le 1^{er} décembre dernier. L'équipement flambant neuf est aujourd'hui dédié au sport, au loisir et à la détente pour tous. Apprentissage ou perfectionnement de la natation mais aussi découverte de nouvelles activités, ouverte 7 j / 7 j, « La LocÔ » n'attend plus que vous !



Vincent Fau,
chef de bassin

La natation, Vincent Fau « baigne » dedans depuis son plus jeune âge. Licencié du Cercle des Nageurs capdenacois de 7 à 25 ans, puis 5 ans au club de Sainte-Affrique, il a évolué pendant 12 ans à haut niveau. Chef de bassin à la piscine de Villefranche-de-Rouergue durant 17 ans, il a rejoint mi-novembre Capdenac-Gare et « La LocÔ » pour encadrer une équipe de 4 Maîtres-Nageurs Sauveteurs. Des professionnels diplômés qui se relaient au bord des bassins pour la surveillance – leur mission première – l'**enseignement de la natation** mais aussi l'**animation des activités** (voir planning).

« La LocÔ », rend hommage à l'histoire ferroviaire de Capdenac-Gare.

Ce projet ambitieux de 5,5 M € a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'Etat, du CNDP (*), de la Région Occitanie, des Départements du Lot et de l'Aveyron et de l'Europe (programme Leader).

Sur le seul mois de décembre, déjà 3 648 entrées enregistrées
Objectif : entre 70 000 et 90 000 entrées annuelles

Seul bassin couvert du territoire, « La LocÔ », fonctionnera de début septembre à fin juin. Les 6 bassins de plein air du Grand-Figeac (Figeac-Le Surgié, Cajarc, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle Marival, Causse-et-Diège et Saint-Sulpice) prendront le relais sur la période estivale.

Pour assurer le fonctionnement de « La LocÔ », **une équipe de 8 personnes : 5 Maîtres-Nageurs Sauveteurs et 3 hôtesse d'accueil.** Le recrutement d'un chef de bassin (voir encadré) et d'une personne supplémentaire à l'accueil a permis une **ouverture élargie à 7 j / 7 j avec de larges plages horaires.**

Depuis début janvier, les **établissements scolaires** (écoles élémentaires et classes de 6^e/5^e, IME, ITEP) et les centres de loisirs profitent également de la structure.

« Une piscine, c'est un outil de service public qui doit être accessible au plus grand nombre. Tous les jeunes du territoire doivent pouvoir apprendre à nager » déclarait Vincent Labarthe le jour de son ouverture. C'est pourquoi, **afin d'accompagner les établissements scolaires à rejoindre plus facilement « La LocÔ », les élus ont voté à l'unanimité la prise en charge d'une partie du transport pour ceux situés à plus de 11 km de la piscine.**

Les **clubs de natation** (Figeac, Capdenac-Gare et Decazeville) et le **club de plongée subaquatique** s'entraînent sur des créneaux horaires spécifiques. Dès cet hiver, les nageurs disputant les compétitions pourront y exprimer tout leur talent.

Parmi les atouts de « La LocÔ », de **nouvelles activités sportives et ludiques** (aquagym, aquabike ou encore tapis de course aquajogg) **et, pour la relaxation, un espace balnéo.** Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder aux bassins grâce à un fauteuil de mise à l'eau électrique.

Côté **dépenses énergétiques**, l'équipement affiche un **excellent niveau de performance** avec un traitement de l'eau par ultra-violets et un système de récupération de chaleur permettant de limiter la facture d'électricité pour une eau à 25°C minimum.

(*) Centre National pour le Développement du Sport

Les horaires et tarifs sont disponibles sur le site www.grand-figeac.fr

« La LocÔ »

1 rue Vincent Auriol - 12700 CAPDENAC-GARE

Tel : 05 65 64 70 26

centreaquatique.capdenacgare@grand-figeac.fr



PLANNING DES ACTIVITES

	AQUAGYM	AQUABIKE	NATATION ENFANT	
			Apprentissage	Perfectionnement
LUNDI	11h45-12h30			
MARDI	16h-16h45	12h-12h30 12h45-13h15	17h30-18h 18h15-18h45	
MERCREDI			11h15-11h45	16h-16h45 17h-17h45
JEUDI	12h30-13h15 19h15-20h		18h30-19h	
VENDREDI	12h30-13h15		14h30-15h	



© Ciel Bleu

© Ciel Bleu



Espédailac



Espédailac



Thémines



Béduer



Causse-et-Diège



Montredon

FONDS DE SOUTIEN AU PATRIMOINE VERNACULAIRE

Une aide pour valoriser l'identité du territoire

Depuis fin 2017, le Grand-Figeac a mis en place un fonds de soutien **pour la sauvegarde et la restauration** du patrimoine vernaculaire (ou « petit patrimoine » : cazelle, lavoir, etc.) dont peuvent bénéficier les Communes pour des opérations qui réunissent **deux conditions : la Commune doit assurer la maîtrise d'ouvrage et être propriétaire de l'édifice.**

Les Communes peuvent bénéficier d'une aide communautaire :

- 50 % du reste à charge de la Commune (montant maximum de 3 000 € par projet).
- pour les édifices rares et de grand intérêt patrimonial, 50 % du reste à charge de la Commune (montant maximum de 5 000 € par projet).

En 2018, six projets ont été soutenus au titre du fonds de soutien au patrimoine vernaculaire pour une aide totale de 15 555 €.

Parmi ces projets :

- **trois lacs de Saint-Namphaise** à étanchéifier ou dont le bâti doit être sauvegardé
- **deux lavoirs** à restaurer et à remettre en eau.

En 2019, un nouvel appel à projets sera lancé auprès des 92 Communes du Grand-Figeac afin de soutenir de nouveaux projets de sauvegarde et de restauration du patrimoine vernaculaire communal. Lavoirs, fontaines, puits, fours à pain, croix... autant de témoins du passé ou d'une pratique traditionnelle ou locale qui constituent l'identité de notre territoire, assurent l'attractivité et la diversité de nos paysages.

Retrouvez le règlement sur le site www.grand-figeac.fr

ÉCOLES DE MUSIQUE

La modernisation se poursuit...

Après Figeac en 2017, le programme de modernisation des écoles de musique lancé par le Grand-Figeac a permis de réaliser de **nouveaux équipements à Lacapelle-Marival et Assier.**

■ Création d'une annexe de l'école de Musique de Lacapelle-Marival

Un bâtiment de 75 m², situé « Prairie du Château », a été entièrement réhabilité et insonorisé. Depuis le mois de septembre, il accueille les musiques amplifiées et les pratiques d'ensemble de l'école de Musique de l'Association Ségala-Limargue.

Les travaux engagés par le Grand-Figeac pour un montant d'opération de 145 800 € HT ont été financés par l'État, la Région Occitanie et le Département du Lot.

■ Création d'une école de musique à Assier

Une extension de 120 m² de la Maison des Services existante a été réalisée pour accueillir à partir de janvier 2019 les activités de l'Association école de musique du Causse.

Ce nouvel équipement comprend deux salles de cours, une salle de pratique collective et de musique amplifiée et un bureau, ainsi qu'un accès direct à la salle polyvalente de la Maison des Services.



Lacapelle-Marival

Les travaux engagés par le Grand-Figeac pour un montant d'opération de 205 000 € HT sont financés par l'État, la Région Occitanie et le Département du Lot.

■ Dernière tranche : Capdenac-Gare et Cajarc

Le programme de modernisation se poursuivra **en 2019** avec la **réhabilitation de l'école de musique de Capdenac-Gare** pour un montant de 164 000 € HT et la **création d'une nouvelle école de musique à Cajarc** dans l'ancien « magasin des tabacs » pour un montant de 750 000 € HT.

SAISON DE SPECTACLES 2018/2019

Des rendez-vous à ne pas manquer !



life on mars © Hubert Amiel

Is there life on Mars ?

Judi 7 février – 20h30 – Espace Mitterrand
(à partir de 12 ans)

Rares sont les spectacles qui abordent l'univers déroutant de l'autisme. *Is there life on Mars ?* de la Compagnie belge What's Up, sonne comme une question existentielle : y a-t-il une autre forme d'existence, une autre façon d'être au monde ?

À travers une mise en scène visuelle et sonore décalée, le témoignage de personnes autistes et de leurs familles, l'objectif des artistes est clair : nous entraîner nous aussi spectateurs dans cette perception du réel. Une expérience théâtrale unique, à l'image de l'autisme qui bouscule nos codes et nous conforte à nos propres modes de fonctionnement, saluée par le Prix de la critique Belge 2016-2017 du meilleur spectacle.

En lien avec ce spectacle, l'Astrolabe met en place un cycle d'activités « L'autisme vu par les artistes » :

- des **visites commentées d'œuvres plastiques**, avec l'Artothèque du Lot, le mercredi 30 janvier à la médiathèque de l'Astrolabe (groupes et tout public à 10h30, 14h et 15h30)
- une **nouvelle projection du film Percujam** d'Alexandre Messina, suivie d'un débat en compagnie du Cri 46, le mercredi 6 février à 17h30 au cinéma de l'Astrolabe.



J'ai trop peur © Christophe Reynaud de Lage

J'ai trop peur

Mardi 2 avril – 19h – Astrolabe
(à partir de 7 ans)

« *J'ai 10 ans et demi, je suis en CM2, après les grandes vacances, c'est la 6^e. Et je sais, enfin j'ai entendu, enfin on m'a raconté (...) c'est l'horreur. L'horreur absolue !* »

Pour l'enfant qui raconte son été avant ce grand saut dans l'inconnu, rien ni personne ne peut le rassurer... Pour incarner cette histoire universelle, trois comédiens à la verve affirmée jouent tour à tour le jeune héros, sa petite sœur de 2 ans et demi et l'ado de 14 ans qui vient donner des conseils pour ne pas avoir l'air d'un « TPLD » (« tu pues la défaite ») le jour de la rentrée.

Un texte ludique qui s'amuse avec des facéties du langage des petits pour un spectacle où petits et grands rient de bon cœur de peurs pas si lointaines !



rumeurspetitsjours © Céline Charriot

Rumeurs et petits jours

Mardi 16 avril – 20h30 – Espace Mitterrand
(à partir de 12 ans)

Antenne dans 3 min... Autour de micros, des journalistes nous invitent à assister à leur émission de radio. Ils déchantent très vite quand ils apprennent que la direction de la chaîne, en désaccord avec leur ligne éditoriale ambitieuse, décide d'arrêter la diffusion de leur émission. L'harmonie du groupe, déjà discordante, s'estompe alors peu à peu et les individualités se dessinent... À travers cette bande de chroniqueurs à la dérive, le Raoul Collectif interroge de façon à la fois sérieuse, drôle et loufoque la mécanique du groupe. Finalement, qu'est-ce que « faire groupe » ?

Après le succès de leur premier spectacle *Le Signal du promeneur*, présenté à Figeac en 2014, les 5 comédiens belges poursuivent joyeusement leur réflexion cocasse et jubilatoire sur notre monde matérialiste et ethnocentriste.

Une pelletée de grains de sable rafraîchissante dans la mécanique du monde contemporain !

Retrouvez la programmation détaillée sur www.astrolabe-grand-figeac.fr

Informations et réservations :

■ **Astrolabe Grand-Figeac :**

05 65 34 24 78

■ **Office de Tourisme du pays de Figeac :**

05 65 34 06 25 ou 05 65 64 74 87

LES COMPAGNIES DE SPECTACLE DU LOT FONT LE SHOW À L'ASTROLABE !

L'Astrolabe est devenu le 3 décembre dernier la vitrine du spectacle vivant du département du Lot et confirme sa place dans le paysage culturel départemental et régional.

En une journée, un condensé de représentations et de rencontres a permis à **plus de 80 programmateurs et acteurs culturels de la région** de découvrir **9 équipes artistiques lotoises, dont 4 du Grand-Figeac**, leurs spectacles, leurs créations en cours ou leurs projets à venir.

L'accueil de cet événement prolonge le **soutien apporté chaque année à des Compagnies lotoises par l'Astrolabe Grand-Figeac** dans le cadre de la saison de spectacles, l'aide à la production ou de l'accueil en résidence dans les salles de Leyme, Théminettes ou Latronquière.

Cette journée de présentation des équipes lotoises du spectacle vivant a été organisée par l'ADDA du Lot, le Département du Lot, le ColLos (Collectif Lotois pour le Spectacle) et l'Astrolabe Grand-Figeac.

CONFÉRENCE « PETITE ENFANCE ET NEUROSCIENCES »

Les professionnels étaient au rendez-vous



Le 12 novembre dernier à l'Astrolabe, la conférence animée par Christine Schuhl (*) a réuni plus de 150 participants, professionnel(le)s de la Petite Enfance et du soutien à la parentalité du Grand-Figeac mais aussi de l'Aveyron, du Cantal et de l'ensemble du Lot.

La thématique choisie, « Petite Enfance et neurosciences », a mis en avant les connaissances scientifiques actuelles sur le sujet permettant aux participant(e)s

d'ajuster leurs pratiques pédagogiques auprès des tout-petits dont ils (elles) ont la charge.

Cette soirée fut aussi l'occasion de se retrouver et d'échanger en partageant un repas avant la conférence.

(*) C. Schuhl est éducatrice de jeunes enfants, montessorienne et titulaire d'un DEA sciences de l'éducation.

SERVICE PETITE ENFANCE DU CIAS GRAND-FIGEAC En action tout au long de l'année

- formations et temps d'échange ouverts aux professionnels visant à développer leurs compétences
- édition d'un Guide des structures d'accueil des 0-6 ans distribué dans toutes les Communes du Grand-Figeac et aux professionnels
- organisation de 2 temps forts : le Noël des Enfants (en partenariat avec l'OIS ou l'Astrolabe) et la Semaine de la Petite Enfance qui vise à favoriser le trio parents-enfants-professionnels et les liens parents-enfants
- soutien à la parentalité à travers des ateliers parents/enfants, des soirées à thème. Des ateliers ludiques sont également proposés aux familles de l'aire des gens du voyage (lecture, activités créatives, cuisine...)
- participation au financement d'actions pour les structures et à l'achat de matériel pour les Communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse

plus d'informations et contacts sur
www.petiteenfanceciasgrandfigeac.fr

LES JEUNES EN « RÊVE PARTY » !

Comme un pied de nez à certains préjugés attachés à la jeunesse, le projet « Rêve Party », **proposé au sein des 5 structures jeunesse du territoire**, est bien plus sérieux qu'il n'y paraît. Construit **comme une résidence de territoire, il invite les jeunes à prendre le temps de construire leurs propres projets en collectif**. Il est en quelque sorte une invitation à réaliser leurs rêves.



Pour sa première édition, **7 jeunes de 14 à 18 ans se sont retrouvés à Figeac durant 2 jours** afin de préciser ou d'avancer dans leurs projets respectifs. Temps de travail et de réflexion ponctués d'ateliers d'écriture, de casse-croûte bien mérités et d'une soirée accrobranche en nocturne ont rythmé ces 2 journées pleines d'énergie et d'humour. « *On a eu du temps pour avancer sur notre projet de voyage humanitaire à Madagascar, et en plus on s'est vraiment amusés* » explique Laetitia. « *On est venus de Cajarc sans idée précise et on repart en ayant décidé de faire une sortie à Albi pour découvrir la ville et son skate-park* » confie Nino, sourire aux lèvres.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Sensibiliser les jeunes
à l'écocitoyenneté

Mesurer la quantité de déchets produits par chacun d'entre nous, évaluer leur impact sur notre environnement, trouver et proposer des solutions... voici quelques exemples des sujets abordés par l'exposition proposée par l'Espace Jeunes du Grand-Figeac, dans ses murs, en novembre à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets.

« *Nous voulions sensibiliser les jeunes à l'écocitoyenneté. Nous souhaitons devenir un espace qui propose aux jeunes des repères simples permettant de diminuer notre empreinte écologique au quotidien* » explique l'équipe d'animation.

Ainsi, dans les prochains mois, **le tri des déchets sera revu et corrigé** avec le concours du SYDED du Lot. Un **diagnostic énergétique du bâtiment** est envisagé avec l'appui du programme Territoire à Énergie Positive (TEPOS) du Grand-Figeac. L'utilisation d'écocups, d'économiseurs d'eau et autres solutions prendront place petit à petit dans les locaux.

« *Face au défi climatique et environnemental, il n'y a pas de temps à perdre et les solutions sont parfois très simples à mettre en œuvre, il suffit de le vouloir* » nous confie Lucien, un des jeunes rencontré dans l'expo... Comme lui, **60 jeunes ont accepté de passer un peu de temps à mieux comprendre les problématiques environnementales et les enjeux pour demain**. Tous sont repartis avec des ampoules LED offertes par le programme TEPOS afin de remplacer leurs vieilles ampoules et réduire ainsi leur consommation d'électricité.

TRIBUNE LIBRE

Prochaines collectes de Sang sur le Grand-Figeac

- Figeac (IUT) : mercredi 20 février de 10h à 16h
- Cajarc (école élémentaire) : lundi 25 février de 14h à 19h
- Bagnac-sur-Célé (salle des fêtes) : jeudi 7 mars de 15h à 19h
- Lacapelle-Marival (salle des fêtes) : jeudi 14 mars de 13h30 à 18h30
- Figeac (Ratier) : jeudi 21 mars de 9h30 à 16h
- Figeac (salle Balène) : mercredi 3 avril de 10h à 14h, jeudi 4 et vendredi 5 avril de 14h à 19h
- Capdenac-Gare (salle Agora) : mardi 9 et mercredi 10 avril de 13h30 à 18h.

Nouvelle Année, Nouveau Défi. Mobilisons-nous afin de maîtriser nos stocks nécessaires pour la guérison des malades. Un geste généreux mais essentiel pour sauver des vies. Seuls 4% des Français donnent leur sang. La Présidente Départementale espère que 2019 sera l'année où chacun en prenne conscience, pour un résultat meilleur. Venez donner votre sang.

Monique LARROQUE
Figeac

Centre Local de Santé, une réponse au besoin de médecins en zone rurale

En 2016, lorsque le Haut-Ségala a rejoint le Grand-Figeac, l'offre médicale se réduisait comme peau de chagrin. Pour ses patients, le docteur Pouplard n'a pas baissé les bras, et se lance dans la recherche de successeurs, sans succès.

C'est donc avec soulagement que nous avons adhéré au Contrat Local de Santé du Grand-Figeac. Le choix du Centre de Santé avec des médecins salariés par la Communauté de communes est une réponse efficace face à la désertification médicale.

La commune de Latronquière a, en complément, acquis la maison médicale existante. Le docteur Pouplard a repoussé sa retraite pour devenir médecin salarié et éviter ainsi « l'hémorragie » des patients. Après de longs mois de recrutement, le Centre de Santé fonctionne aujourd'hui quatre jours par semaine.

La commune prévoit de réhabiliter le bâtiment et de réaliser un parking.

Je remercie donc les élus du Grand-Figeac pour avoir porté financièrement ce service.

J'adresse mes vœux de solidarité aux habitants des 92 communes de notre territoire et, bien entendu, une bonne santé grâce à nos médecins salariés.

Éliane LAVERGNE
Latronquière

Artistes...en herbes

« *Plantes et compagnie* », un événement départemental, a participé à l'animation du territoire du Grand-Figeac durant l'été 2018.

L'Ecomusée de Cuzals a accueilli une exposition permanente sur la thématique des plantes et les associations de la vallée au sein de la route du Célé ont initié un parcours de nature art du 28 au 30 septembre 2018, une vingtaine d'œuvres créées par des habitants et des écoles de la vallée ont permis la découverte du territoire et de talents méconnus.

L'intérêt suscité par ce parcours artistique amène les associations et les communes de la route du Célé à appeler au volontariat pour l'événement « *Céléphémère* » de septembre 2019.

Vous êtes créatifs, vous aimez la nature et la vallée du Célé, que vous y habitiez ou non, rejoignez le collectif de Céléphémère et contactez-nous sur ce mail : landart.routeducele@gmail.com.

Alain GOUGET
Saint-Chels

Saint-Chels et le numérique

Saint-Chels, 150 habitants, 13 dolmens et des vues magnifiques sur les vallées du Lot et du Célé. Et demain, le numérique à portée de tous, sans exception, sur la commune.

Avec un budget qui laisse une dizaine de milliers d'euros une fois toutes les dépenses payées, inutile de dire que Saint-Chels aurait été incapable de financer un tel équipement.

Les 6,50 € par habitant versés sur 15 ans minimum par le Grand-Figeac viendront s'ajouter aux efforts financiers de l'État et du Département pour mener à bien le déploiement de la fibre sur cette commune, représentative de nombreuses autres du monde rural.

On voit souvent ce que l'on donne et beaucoup moins ce que l'on reçoit. Il est bon de souligner que ces 1000 € par an versés par le Grand-Figeac, c'est en fin de compte un bon placement au profit des habitants.

D'ailleurs, les élus envisagent un espace de co-working dans la mairie, au service des initiatives locales. N'est-ce pas là finalement ce que l'on appelle le développement concerté du territoire?

Christian CAUDRON
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

De la justice fiscale

Situation inédite ! Le maire de Figeac et sa majorité ont voté contre les augmentations et les taxes qu'ils proposaient lors du conseil municipal du 10 décembre. Convaincus par les élus de Vivre Figeac qui dénoncent depuis le début du mandat une trop forte pression fiscale ? Pas du tout !

Il aura fallu les protestations des gilets jaunes pour qu'ils se rendent compte combien cette pression fiscale est difficilement supportable pour le plus grand nombre. Il était temps !

Nous espérons que cette prise de conscience arrivera aussi au sein du Grand-Figeac.

Nous avons à plusieurs reprises désapprouvé des décisions communautaires sur des augmentations de taxes diverses ou l'instauration de nouvelles. Par exemple, quand la CFE a connu une hausse sans précédent, quand les impôts locaux ont augmenté, sans pour autant que des priorités budgétaires dans les dépenses aient été clairement définies. Nous n'avons pas été entendus. En ce début d'année, nous faisons un vœu, que soit ouverte une réflexion sur la fiscalité locale, à laquelle seront conviés les citoyens, au plan communal mais aussi au plan intercommunal. Ainsi, cette nouvelle année sera plus participative, plus juste, et sereine.

Chantal BERGES
Figeac

Vous avez dit gilets jaunes ??

Depuis maintenant plus d'un mois, nous assistons au mouvement des gilets jaunes, qui avec leurs revendications légitimes ont obtenu, en 4 semaines, plus d'avancées que toutes les revendications sur le pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans.

Toutefois, l'analyse froide mais réaliste de cette situation est que, dès lors qu'un mouvement citoyen spontané n'est ni encadré ni sécurisé, il dérape par des infiltrations de personnes mal intentionnées : casseurs, voleurs ou encore manipulateurs politiques de partis extrêmes et ainsi polluent le mouvement qui devrait être sans violences ni dégradations.

Le gouvernement doit écouter la rue, répondre aux justes revendications réalistes et modérées des travailleurs pauvres et autres personnes aux revenus modestes car nous avons tous besoin de justice et d'équité mais il doit être extrêmement sévère avec les casseurs et autres voyous qui profitent du mouvement pour déchaîner leurs haines. Un État juste et fort !

Je souhaite à tous nos concitoyens de passer une bonne et heureuse année 2019, apaisée et sereine.

Philippe BROUQUI
Figeac

En 2019 faisons vivre la démocratie locale

Le mouvement citoyen des dernières semaines interroge les élus locaux et les EPCI (*) sur leur place et leur rôle. Les citoyens ne sont pas résignés et veulent se mêler de politique. Parmi les revendications exprimées, deux semblent fédératrices et font échos aux défis que les communautés de communes doivent relever.

D'abord, le pouvoir d'achat et l'équité fiscale. Non, nos concitoyens ne sont pas contre la solidarité ou insensibles à la protection de l'environnement mais ils ne veulent - ne peuvent - plus être considérés comme des « vaches à lait » à qui on fait « avaler des couleuvres ».

Ensuite, l'exigence de démocratie. Ce défi peut être relevé en s'appuyant sur les élus de proximité (potentiel de confiance) et le caractère constructif et opérationnel des propositions que les citoyens font quand ils sont consultés (cahiers de doléances).

Ne les décevons pas, (re)donnons du sens à la coopération intercommunale grâce à la prise en compte de l'avis des citoyens, la défense de la place de nos communes... et lançons une réflexion de fond sur la fiscalité locale en lien avec celle sur les compétences du Grand-Figeac promise par son Président.

(*) Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Patricia GONTIER
Figeac

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI

VOTRE
PUBLICITÉ
ICI



Graines de Moutards

*quinzaine culturelle
jeune public & famille*

**23 fév > 10 mars
2019**

GRAND-FIGEAC